

xx le xx xx 2017

Monsieur Nebojša Stefanović

Ministre de l’Intérieur

Ministère de l’Intérieur

Bulevar Mihajla Pupina 2a

11000 Belgrade,

Serbie

Monsieur le Ministre,

Plus d’un millier de réfugiés et de migrants sont exposés aux maladies et vivent dans des conditions inhumaines parce que les autorités serbes ne leur fournissent pas de logement, de nourriture ni de soins médicaux. Pour résister au froid extrême, ils doivent allumer des feux et squatter des entrepôts abandonnés de la capitale.

Selon les estimations, 1 200 réfugiés et migrants dorment dans des entrepôts abandonnés du centre de Belgrade. Les représentants d’Amnesty International ont constaté que leurs conditions de vie étaient inhumaines et, avec des températures allant jusqu’à - 20 °C, Ces personnes risquent fort de contracter des maladies, voire de succomber à des gelures ou à l’hypothermie. La plupart n’ont pas les moyens de subvenir à leurs besoins et survivent grâce à l’unique repas quotidien que leur distribue une organisation non gouvernementale (ONG). Les autorités serbes ne leur fournissent pas de nourriture en quantité suffisante, d’eau, d’accès à des installations sanitaires, de soins médicaux, de vêtements adaptés ni d’hébergement. Les réfugiés et les migrants doivent allumer des feux pour se tenir chaud ; ils brûlent du bois et des déchets trouvés çà et là, y compris du plastique, ce qui dégage des fumées toxiques et présente un risque de propagation des flammes. Nombre d’entre eux ne disposent pas de vêtements ou d’accessoires pourtant indispensables comme des chaussettes et des chaussures d’hiver.

Les autorités n’ont pas mis en place de centres d’urgence pour accueillir ces réfugiés et ces migrants, qui viennent majoritairement d’Afghanistan. Tous les jours, la police fait le tour des entrepôts pour compter les occupants. Les autorités n’ont pris aucune mesure pour repérer les personnes particulièrement fragiles, notamment les enfants et les personnes ayant besoin de soins médicaux immédiats.

Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), les enfants non accompagnés, dont certains n’ont que 11 ans, représentent un quart des occupants des entrepôts. Ils risquent d’être victimes de violences et sont particulièrement exposés aux conditions de vie difficile et à l’exploitation. Nombre d’entre eux vivent dans les entrepôts depuis des mois. En novembre 2016, l’État a informé les ONG prêtant assistance aux réfugiés et aux migrants que leur aide ne pouvait plus être acceptée en dehors des centres officiels, tout en précisant que la capacité de ceux-ci ne serait pas accrue.

En tant que militant d’Amnesty International, je vous :

* exhorte à envoyer sur place du personnel compétent de toute urgence afin de repérer et de prendre en charge tous les enfants non accompagnés et les autres personnes fragiles ;
* prie instamment de veiller à ce que toutes les personnes souhaitant demander l’asile dans le pays soient reçues par la police et dirigées vers un centre d’accueil pour toute la durée de la procédure.

Vous en remerciant, je vous prie d’agréer, Monsieur le Ministre, mes bien sincères salutations.

Prénom Nom

Adresse postale France

Copies :

. Monsieur Vladimir Cucić - Responsable de la Commission pour les réfugiés et les migrations

Commissariat for Refugees and Migration - Narodnih heroja 4 - 11070 Belgrade, Serbie

. Ambassade de Serbie - 5 rue Léonard de Vinci - 75116 Paris

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |